

CALENDRIER DES ÉPREUVES
MENTION COMPLÉMENTAIRE NIVEAU 4
ACCUEIL - RÉCEPTION
MÉTROPOLE – REUNION - MAYOTTE

EPREUVES	DATES	HEURE LOCALE
E2 – Étude d'une ou de situation(s) professionnelles(s) (a)	11-juin-24	14h à 17h
E1 - Pratique professionnelle en français, anglais et langue vivante étrangère 2	Sujet 1 : 12 juin 2024	à partir de 08 h 00
	Sujet 2 : 12 juin 2024	à partir de 14 h 00
	Sujet 3 : 13 juin 2024	à partir de 08 h 00
	Sujet 4 : 13 juin 2024	à partir de 14 h 00
	Sujet 5 : 14 juin 2024	à partir de 08 h 00
	Sujet 6 : 14 juin 2024	à partir de 14 h 00
E3 – Évaluation des activités en milieu professionnel et communication	entre le 12 et le 14 juin 2024	durée 20 min par candidat (1) (*)

(a) étude de cas intégrant l'utilisation de logiciels standards (texteur, tableau, grapheur, PAO, ...)

(1) Il sera prévu, en plus des 20 min consacrées à l'interrogation du candidat :

- 5 min. au début : prise de connaissance par le jury du document produit par le candidat
- 5 min. à l'issue de l'interrogation : évaluation

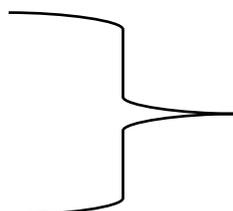
Les candidats seront donc convoqués toutes les 30 min.

(*) L'épreuve ponctuelle E3 pour les candidats non soumis au CCF se déroule simultanément avec l'épreuve E1 en fonction du plan de passage établi par le centre d'examen. Il serait souhaitable de convoquer des professeurs différents pour les épreuves E1 et E3 en contrôle ponctuel dans un même centre d'examen.

Harmonisation E1 CCF

Correction E2

Délibération du jury



dates à déterminer par l'académie pilote d'un regroupement inter académique.